

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

473^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 5 mai 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2014-05-112

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée de consultation du 7 avril 2014 et de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-05-113

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances mentionnées en titre.

Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée de consultation du 7 avril 2014 et de la séance ordinaire du 7 avril 2014

Aucune délibération

5. Administration générale

5.1 Dépôts de statistiques

5.1.1 Consommation électrique

5.1.2 Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de mai.

5.3 Adoption des comptes

2014-05-114

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 373 300.13 \$.

Liste des comptes payés	240 557.19 \$;
Liste des comptes à payer	91 240.22 \$;
Liste des salaires	41 502.72 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois d'avril 2014 sont de 89 872.99 \$.

5.5 États financiers des revenus et dépenses au 31 mars 2014

Les états financiers des revenus et dépenses au 31 mars 2014 ont été transmis par courriel durant le mois d'avril à tous les membres du conseil municipal.

5.6 Mandats de recrutement

5.6.1 Technicienne en loisirs, de la vie culturelle et communautaire

CONSIDÉRANT que la technicienne en loisirs, de la vie culturelle et communautaire prendra un congé de maternité à compter du 1^{er} septembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de la remplacer pour une période approximative d'un an, précédée d'une transition;

CONSIDÉRANT que suite à la demande de soumissions par invitation de trois firmes de ressources humaines qui se lisent comme suit :

<u>Firmes</u>	<u>Montants de base</u>
- Claude Grenier Ressources humaines inc. :	2 950 \$ taxes en sus;
- Profil PME :	3 835 \$ taxes en sus;
- Aleanza Recrutement – Rétention :	4 000 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT que la soumission de Claude Grenier Ressources humaines est la plus avantageuse;

2014-05-115

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité de mandater Claude Grenier Ressources humaines inc. au montant de 2 950 \$, taxes en sus pour effectuer les démarches de pré-sélection et de

sélection du poste de technicienne en loisirs, de la vie culturelle et communautaire.

Adoptée.

5.6.2 Directeur général/Secrétaire trésorier

CONSIDÉRANT que le directeur général/secrétaire trésorier a informé les membres du conseil de son intention de prendre sa retraite;

CONSIDÉRANT que des demandes et propositions ont été soumises aux responsables des ressources humaines par le directeur général/secrétaire trésorier;

CONSIDÉRANT qu'une première rencontre avec le directeur général/secrétaire trésorier et les responsables des ressources humaines devrait avoir lieu durant le mois de mai;

CONSIDÉRANT que Claude Grenier Ressources humaines inc. a présenté une soumission au montant de base de 4 551 \$ taxes en sus;

CONSIDÉRANT que ladite soumission est considérée avantageuse;

2014-05-116

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité de mandater Claude Grenier Ressources humaines inc. au montant de 4 551 \$ taxes en sus pour effectuer les démarches de pré-sélection et de sélection du poste de directeur général/secrétaire trésorier au moment jugé opportun.

Adoptée.

5.7 Formation des membres du CCU

2014-05-117

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la formation du comité consultatif d'urbanisme qui aura lieu le 14 juin prochain dans la municipalité de Champlain; le conseiller Richard Cossette participera à cette formation.

Adoptée.

5.8 Projet – Hôtel de ville

Madame la mairesse informe de l'intention du conseil municipal de travailler sur le projet d'un nouvel hôtel de ville;

2014-05-118

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'entreprendre les démarches dans le but de formuler des recommandations de base au moment jugé opportun.

Adoptée.

5.9 Publicité – Cahier tourisme

2014-05-119

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à acheter de la publicité pour un montant de 358,72 \$, taxes incluses dans le cahier spécial Tourisme 2014, du quotidien Le Nouvelliste.

Adoptée.

6. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : surplus accumulé de la municipalité, montant du surplus prévu pour le budget 2014, équipe de hockey sénior, projet hôtel de ville, révision des prévisions budgétaires 2014, poursuite contre la municipalité.

7. Urbanisme

7.1 Adoption du règlement numéro 2014-339 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262

ATTENDU QUE le règlement de zonage 2008-262 peut être modifié par le conseil suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier le règlement de zonage dans le but d'autoriser les usages de services de traiteur et de transformation de produits alimentaires dans la zone 120-R;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

2014-05-120

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement numéro 2014-339 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 et qu'il soit ordonné et statué ce qui suit, à savoir :

1. Titre et numéro du règlement

Le présent règlement est intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage». Il porte le numéro 2014-339.

2. Objet du règlement

Ce règlement modifie le règlement de zonage numéro 2008-262. Il a pour objet d'autoriser les usages de services de traiteur et de transformation de produits alimentaires dans la zone 120-R.

3. Usages autorisés dans la zone 120-R

La grille de spécifications de la zone 120-R est modifiée afin d'y autoriser comme usage secondaire à l'habitation les usages suivants :

04. Services de traiteur et de préparation de mets prêts-à-apporter

06. Transformation de produits alimentaires

La nouvelle grille de spécifications de la zone 120-R est annexée au présent règlement.

4. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée.

7.2 Adoption du premier projet de règlement numéro 2014-340 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262

2014-05-121

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de reporter ce sujet à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

Adoptée.

7.3 Avis de motion au règlement numéro 2014-340 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

7.4 Fixation de la date de l'assemblée de consultation

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

7.5 Demande de dérogation mineure numéro 2014-01

Une demande de dérogation mineure numéro 2014-01 a été déposée à la table du conseil pour permettre le lotissement d'un terrain bénéficiant d'un droit acquis en zone agricole d'une superficie de 5 000 m² de plus, une construction d'une nouvelle résidence en l'éloignant du chemin public de 30 m.

Zone 208-A

CONSIDÉRANT que suite à cette demande de dérogation, le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 29 avril 2014 et les membres du comité, par le procès-verbal, indique que la demande de dérogation mineure fasse l'objet d'un avis favorable au conseil municipal;

2014-05-122

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2014-01.

Adoptée.

7.6 Affichage

Madame la mairesse informe que la Municipalité veut faire un ménage sur les enseignes installées sur le territoire de la municipalité et qu'une circulaire sera envoyée concernant les règlements d'affichage et les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration.

8. Loisirs

8.1 Animateur/animatrices du SAE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a publié une offre d'emploi comme animateur/animatrice du service d'animation estivale;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu des entrevues et que le comité a fait ses recommandations;

2014-05-123

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'engager Mollie Jacob, Cynthia Massicotte, Roxanne Lafond, Benoît Bourgeois (subvention emploi/été Canada), Sarah Caron-Desormeaux et Christine Jacob.

Adoptée.

8.2 Responsable Coopérative jeunesse

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la Coopérative jeunesse qui a travaillé en 2013 a bien rempli ses obligations;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'engagement de madame Ariane Gagnon;

2014-05-124 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'engager madame Ariane Gagnon comme responsable de la Coopérative jeunesse de services pour la saison 2014.

Adoptée

8.3 Club de balle La Pérade

2014-05-125 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits d'environ 800 \$ pour l'achat de chandails, boîtes de balles, bâtons, etc. qui serviront au Club de balle La Pérade, niveau 8-12 ans et 13-17 ans pour la saison 2014.

Adoptée.

8.4 Tournoi de pêche au doré

2014-05-126 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les crédits nécessaires au montant d'environ 500 \$ pour l'organisation du tournoi de pêche au doré qui aura lieu le 24 mai prochain.

Adoptée.

8.5 Course Richard Tessier

2014-05-127 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de que le conseil municipal autorise les crédits nécessaires au montant d'environ 1 000 \$ pour l'organisation de la Course Richard Tessier qui aura lieu le 7 juin 2014.

Adoptée.

8.6 Programmation soirées musicales, Parc du pont

2014-05-128 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les crédits nécessaires au montant de 4 000 \$ pour les soirées musicales qui auront lieu dans le Parc du pont les 4 et 18 juillet, de même que les 8 et 22 août 2014.

Le vote est demandé. Madame la mairesse appelle le vote : Pour-5, Contre-1.
Le conseiller Francis Perron demande que son nom soit inscrit à l'effet qu'il était contre l'adoption de cette résolution.

Adoptée à la majorité.

8.7 Commandite du Relais pour la vie

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 2013-08-226, le conseil municipal acceptait qu'une organisation soit mise en marche pour le Relais pour la vie 2014;

CONSIDÉRANT que le Relais pour la vie aura lieu le 31 mai prochain et qu'un montant de 1 000 \$ avait été prévu dans le budget 2014, mais non utilisé;

2014-05-129

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les crédits nécessaires pour qu'un employé municipal effectue la surveillance et l'entretien durant cette activité.

Adoptée.

9. Voirie

9.1 Demande de soumissions pour pièces d'asphalte

2014-05-130

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de demander des soumissions par invitation à Construction & Pavage Portneuf inc., Lebel Asphalte et Maskimo Construction inc. pour la réparation de pièces d'asphalte suivant la liste préparée par le chef d'équipe et sujette à modification suivant les crédits disponibles; le prix demandé pour les pièces est en tonne métrique;

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 28 mai 2014, à 10 heures et seront ouvertes à la même heure et à la même date; le contrat sera accordé à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

Les travaux devront être terminés au plus tard le 20 juin 2014.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

9.2 Achat et installation de panneaux de rues

Ce sujet est reporté à la séance régulière du 2 juin prochain.

10. Aréna

10.1 Aide financière – Saison 2013-2014 (CPA La Pérade et hockey mineur)

CONSIDÉRANT que dans les prévisions budgétaires 2014, un montant de 12 000\$ est prévu comme aide financière pour l'organisation CPA La Pérade et hockey mineur Des Chenaux au prorata des inscriptions;

2014-05-131

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'accorder un crédit de 7 125 \$ au Club de patinage artistique de Sainte-Anne-de-la-Pérade et 4 875 \$ au hockey mineur Des Chenaux sur la location de glace.

Adoptée.

10.2 Achat d'équipement, outillage, friteuse

CONSIDÉRANT que dans les prévisions budgétaires 2014, un montant est prévu pour achat d'équipement à l'aréna;

2014-05-132

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant total de 1 650 \$ pour l'achat d'une soudeuse, d'un coffre à outils et d'une friteuse.

Adoptée.

10.3 Nom de l'aréna

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite vendre le nom de l'aréna et le centre de la glace;

2014-05-133

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité de débiter les procédures pour appel d'offres par courrier et circulaire après correction finale de la correspondance et circulaire qui seront transmises par la poste.

Adoptée.

11. Demande de soumissions pour achat d'un souffleur

CONSIDÉRANT l'obligation d'acquérir un nouveau souffleur qui sera installé sur le tracteur Kubota 3680;

CONSIDÉRANT l'acceptation du devis préparé pour la demande de soumissions;

CONSIDÉRANT que par l'adoption de la résolution 2014-04-085 concernant la politique d'achat local, il est spécifié qu'advenant qu'un seul soumissionnaire de la municipalité peut soumissionner, la municipalité doit demander un prix comparable à un fournisseur extérieur de la municipalité;

2014-05-134

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général de demander des soumissions par invitation au Groupe Lafrenière Tracteurs à Sainte-Anne-de-la-Pérade et Machinerie Roberge inc. de Saint-Adelphe.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 28 mai 2014, à 10 heures et seront ouvertes à la même heure et à la même date; le contrat sera accordé à la séance ordinaire du 2 juin 2014.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

12. Aqueduc

12.1 Traverse d'aqueduc – Ruisseau Gendron

Ce sujet est reporté à la séance régulière du 2 juin prochain.

Adoptée.

13. Engagement étudiants – Entretien des parcs

ATTENDU qu'un comité de sélection a rencontré les candidats aux postes d'entretien des espaces verts;

ATTENDU que deux des candidats étaient à l'emploi de la municipalité l'année dernière et que le travail a été bien exécuté par ces candidats et que le comité de sélection ne les a pas rencontrés, il y avait donc 1 seul poste à combler;

2014-05-135

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité que le conseil retient, au poste d'entretien des espaces verts, la candidature des étudiants suivants :

- Frédéric Laberge;
- Félix Trudel;
- William Dolbec.

Adoptée.

14. Assemblée générale – Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

2014-05-136

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la participation de la conseillère responsable de la bibliothèque et la responsable de la bibliothèque à l'assemblée générale du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Adoptée.

15. Demandes

15.1 75^e anniversaire du Collège Stanislas de Montréal – Droit de passage (23.05.2014)

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage déposée à la table du conseil municipal;

2014-05-137

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le passage à Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le cadre du 75^e anniversaire du Collège Stanislas de Montréal, d'une course à pied à relais en date du 23 mai 2014. Le tout conditionnellement à ce que la sécurité soit respectée, selon les normes du Ministère des Transports du Québec.

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité face à cet événement.

Adoptée.

15.2 Le Granfondo Garneau-Québecor–Droit de passage (10.08.2014)

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage déposée à la table du conseil municipal;

2014-05-138

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le passage à Sainte-Anne-de-la-Pérade dans le cadre du Grand Prix cycliste de Beauce, le Granfondo Garneau-Québecor, en date du 10 août 2014. Le tout conditionnellement à ce que la sécurité soit respectée, selon les normes du Ministère des Transports du Québec.

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité face à cet événement.

Adoptée.

15.3 Comité ZIP Les Deux Rives (adhésion)

2014-05-139 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de verser un montant de 50 \$ pour que la municipalité soit membre institutionnel du comité Zip Les Deux Rives du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016.

Adoptée.

15.4 Élèves de l'école Le Tremplin

CONSIDÉRANT QU'un groupe d'élèves de l'école secondaire Le Tremplin organise un voyage dans un but éducatif à caractère scientifique, culturel et humanitaire au Costa Rica en avril 2015;

CONSIDÉRANT leur demande de commandite;

2014-05-140 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de permettre à ce groupe de ramasser des canettes vides pour toute activité qui aura lieu sur le terrain des loisirs pour la saison estivale 2014.

Adoptée.

15.5 Coopérative Jeunesse de services

2014-05-141 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 500 \$ à la Coopérative Jeunesse de services pour l'acquisition d'un portable qui servira aux activités de la coopérative.

Adoptée.

15.6 Club optimiste de Sainte-Anne-de-la-Pérade

CONSIDÉRANT la demande de modification du local loué par le Club Optimiste de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

2014-05-142 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'accepter la relocalisation du système de son à l'extérieur du local loué; concernant la demande d'une nouvelle porte, ce dossier sera à l'étude lors de la préparation des prévisions budgétaires 2015 et la fabrication d'une étagère fixe et fermée à clé à l'intérieur du local est refusée; de plus, la serrure de la porte actuelle pourrait être changée pour diminuer l'achalandage dans ce local.

Adoptée.

15.7 Hockey mineur

2014-05-143 Il est proposé par Francis Perron, appuyé d'Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 100 \$ au hockey mineur Des Chenaux pour l'organisation de la remise de trophées et de chandails.

Adoptée.

16. Autres sujets

a) Félicitations :

2014-05-144 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée de Francis Perron et résolu à l'unanimité de transmettre des félicitations à la Fromagerie F.X. Pichet de

Sainte-Anne-de-la-Pérade pour avoir remporté le titre de « Meilleur fromage de l'année au Canada » pour le fromage Le Baluchon;

de transmettre des félicitations à madame Gilberte P. Faucher pour avoir remporté le prix du Lieutenant-gouverneur pour les aînés;

de transmettre des félicitations à monsieur Marc Caron pour avoir remporté le prix Hommage bénévolat – Québec 2014 pour la région de la Mauricie;

de transmettre des félicitations à monsieur Adam Perreault pour avoir remporté le prix CPA Émergence par l'Ordre des comptables.

Adoptée.

b) Remerciements

2014-05-145

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée de Steve Massicotte et résolu à l'unanimité de transmettre des remerciements à l'ancienne députée du comté de Champlain, madame Noëlla Champagne pour son aide et disponibilité auprès de la population péradienne ainsi qu'à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

17. Rapport de comité

La conseillère Germaine Leboeuf informe qu'elle a fait des entrevues avec le directeur général concernant un étudiant pour l'entretien des espaces verts; qu'il y a un logement vacant à l'OMH et que le Gouvernement fédéral se retirera des subventions versées à l'OMH à compter de 2016; de sa prochaine participation avec la responsable de la bibliothèque à l'assemblée générale du réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Le conseiller Adam Perreault informe de la rencontre qu'il a eue avec la Coopérative Jeunesse de services; du Comité de développement économique (développement résidentiel, site internet pour les commerçants, élaboration d'un logo local, politique familiale, projet d'un petit journal, campagne Action bénévole, accueil pour les nouveaux arrivants, logo sécurité aînés).

Francis Perron informe du tournoi de pêche qui aura lieu le 24 mai prochain, du Relais pour la vie qui aura lieu le 31 mai prochain, dont 23 équipes de 10 personnes déjà inscrites.

Richard Cossette informe de la demande de prolongement d'aqueduc par un commerce de Deschambault-Grondines.

Diane Aubut informe de la Journée de la famille qui aura lieu dans la municipalité de Champlain le 25 mai prochain.

18. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général :

- Mandat d'une firme d'architectes pour projet de l'hôtel de ville, projet réfection du centre récréatif, affaissement du terrain dans le rang Rapide Nord, extension en minutes des périodes de questions, mention des coûts lors d'autorisations de crédits, interprétation des journalistes, pétition

déposée à la table du conseil, si subvention versée au Festival du film de Portneuf sur l'environnement, mise en demeure, achat de chandails balle-molle, spectacle dans le Parc du pont, nom de l'aréna, projet hôtel de ville (si la population sera consultée), montant versé au Club de hockey sénior, déficit opérationnel de l'aréna.

19. Clôture de la séance

2014-05-146

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 21 h 05.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse